

**Pascal VERGER**

*Maîtrise de Droit*

-----  
En collaboration

**Benjamin LANEL**

*Diplômé ESC Paris*

-----  
Sarl au capital de 10 000.00 €

**Administrateur de biens  
Syndic de copropriété**

HONFLEUR LE 27 août 2012

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du développement d'activité, de notre volonté d'accentuer nos visites de copropriétés et par conséquent améliorer notre qualité de services, le cabinet Verger vous informe qu'en date du 1er septembre 2012, Madame Caroline Lanel (diplômée ESC Amiens) viendra intégrer la Société en qualité de collaboratrice. Elle participera à la gestion globale des copropriétés et veillera à répondre à toutes vos interrogations.

En effet, notre principale volonté est aujourd'hui de satisfaire aux attentes des copropriétaires et surtout de favoriser notre présence sur le terrain. Ceci nous paraissant primordial pour la bonne gestion d'une copropriété.

En espérant que vous accueillerez Caroline Lanel comme vous avez su accueillir son mari Benjamin Lanel il y a maintenant plus d'un an.

Le Cabinet Verger maintient par conséquent son esprit familial dans un souci d'efficacité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pascal Verger



SARL CABINET VERGER- BP 70066- 14602-HONFLEUR cedex  
Tél. 02 31 89 32 29 – Fax. 02 31 89 53 20- Email [Cabinetverger@aol.com](mailto:Cabinetverger@aol.com)-

Carte Professionnelle délivrée par la Préfecture du Calvados N° G 145- Siret 49387575500018-Garant Crédit Lyonnais , rue du Dauphin , Honfleur  
Tva intra communautaire FR 43 49 36 75 755

**Fermé le lundi matin**

